



Problème de traitement orthodontique

Par **cec44**, le **10/05/2016** à **23:02**

Bonsoir,rrnrNotre fils, qui va avoir 15 ans fin novembre, est suivi, depuis qu'il a 10 ans,par un orthodontiste .Ce dernier ne souhaite plus effectuer les soins pour raison de mauvais brossage de dents (vu avec notre dentiste qui lui n'a rien vu de particulier). Nous avons donc consulté une consœur afin de continuer le traitement puisque notre fils a depuis quelque temps ce que l'on nomme les dents du bonheur. Elle a tout de suite parlé d'un cas complexe et a expliqué que sa mâchoire était beaucoup trop en arrière. Elle ne sait pas si un traitement orthodontique seul sera suffisant: 1 chance sur deux qu'il réussisse et elle est plutôt pessimiste! De plus vu son âge, il ne reste plus que 2 semestres de prise en charge par la sécurité sociale. Elle nous a conseillé de prendre rdv avec un chirurgien maxillo-facial pour un avis. Il aurait besoin d'une 1ère intervention chirurgicale pour repositionner la mâchoire inférieure puis une 2nd pour raboter le menton qui sera alors trop proéminent. Chirurgie qui semble assez lourde d'autant plus pour un ado.rnJe m'étonne que le premier orthodontiste, qui a effectué le suivi pendant plus de 4 ans n'ait rien vu. Il ne nous a jamais parlé de la problématique de notre fils. Nous nous posons la question de la vrai raison pour qu'il ait souhaité interrompre le traitement.Et si cela avait été pris en charge plutôt par un traitement adapté, la chirurgie aurait-elle été obligatoire?rnQuels recours pouvons nous avoir? rnBonne soirée, Cécile

Par **jos38**, le **11/05/2016** à **14:06**

bonjour. votre 1er orthodontiste vous avait-il fait un devis (tarif et durée du traitement pour le port d'appareils je suppose)? le mauvais brossage des dents peut entraîner des taches sur les dents mais de là à arrêter un suivi...en ce qui concerne la mâchoire en arrière, ma fille a eu un appareil de nuit pour lui avancer, pas de chirurgie. peut-être devriez-vous voir un autre

